

contentieux en entreprise

Par **choupa**, le 13/09/2006 à 15:44

Bonjour,

quelles sont les causes de la complexité du contentieux d'une entreprise?

EN quoi peut-on affirmer que le droit commercial des affaires est une technique juridique au service de la vie des affaires?

Merci pour vos éclairissements.

Par **gerald**, le 13/09/2006 à 19:52

Je n'ai pas bien compris ta première question.

Pour la seconde, je dirai que le droit des affaires est au service de la vie des affaires pour plusieurs raisons, comme par exemple

- la prescription decennale (alors que le délais de droit commun est de 30 ans),
- la preuve (qui en matière commerciale se fait par tout moyen L 110-3 du code du commerce), ou encore
- les systèmes de responsabilité limitée (là encore divergences par rapport au droit commun)
- l'existence de règles spécifiques lorsque l'entreprise ne peut plus avec l'actif disponible faire face au passif exigible : les procédures collectives.

voilà quelques pistes de reflexion...